

# Maisons GCF

**NOMBREUX  
TERRAINS**

- Plans sur mesure
- Constructions briques
- Assurances & garanties
- Maisons BBC



Contactez-nous au 02 38 43 04 04

121, rue André Dessaux 45400 Fleury les Aubrais

[maisonsgcf.fr](http://maisonsgcf.fr)

## SARAN Centre

- Reste 8 appartements et 2 locaux commerciaux
- Proche toutes commodités  
Démarrage des travaux  
Février 2012  
Livraison 2<sup>ème</sup> trimestre 2013

**Nous consulter**



Groupe Coutant Finances

## Les Jardins d'Andréa à SARAN



RENSEIGNEMENTS au 02 38 57 02 01  
121, rue André Desseaux  
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS  
[jmc@groupecoutantfinances.fr](mailto:jmc@groupecoutantfinances.fr)

Réalisation SCCV Les Jardins d'Andréa - 118, rue du Faubourg St-Vincent 45000 Orléans

# cercottes

Magazine

d'informations municipales

édition 2013

N° 30



Le 4 septembre 2012, route de Gidy

Votre spécialiste  
**PIÈCES**  
détachées  
neuves  
et occasion

**R.C.S 4x4**

02 38 75 44 44 06 08 01 48 20

R.N. 20 - 45520 Cercottes  
Fax : 02.38.75.44.42 - E-mail : contact@rcs4x4.fr - Site : www.rcs4x4.fr

**ALARME AUTOMATISME CENTRE**

132, rue de Paris  
45520 CHEVILLY  
Tél. 09 62 07 70 87  
Fax 02 38 80 93 45  
alarmeac@orange.fr

<b>Alarmes</b> anti intrusion Incendie Télésurveillances Vidéosurveillances	<b>Automatismes</b> Portails Portes de garage Clôtures volets roulants Interphonies	<b>Centre Surveillance</b> Contrôles d'accès Contrats d'entretiens
---	--	--

INDUSTRIELS, COLLECTIF, PARTICULIER

bois de charpente  
des  
bois de terrasse  
verandes  
panneaux  
basseaux  
lambes  
clôtures  
porchets

SUÈDE  
FINLANDE  
RUSSIE

**BOIS45**  
www.bois45.fr

VENTE AUX PROFESSIONNELS  
& PARTICULIERS

ARRIVAGES PERMANENTS

150, rue de Paris  
45520 CHEVILLY

02 38 65 99 11

IMPORTATION DIRECTE DE BOIS

**De Meche «Vrac Vous»**

Mardi : 9h/12h 14h/18h30  
mercredi jeudi : 9h/18h30  
vendredi : 9h/19h  
samedi : 8h30/10h

02 38 81 01 92

Truc Louise Dubel  
15520 CERCOTTES

Olivier FOUCRET & Michel GILLET  
**RESTAURANT BISTRONOMIQUE**

**Fleur de Sel**

Tél. 02 38 75 41 11  
www.fleurdeselcercottes.fr - 03 RN 20 - 45520 Cercottes

**La Bouqueterie**

Toutes Compositions Florales

Commandez par  
et réglez par

INTERFLORA

Tél. 02 38 43 59 72 - 283, rue du Bourg - 45770 SARAN

**Ets JEAN CHESNEAU**  
45 EPIEDS EN BEAUCE

**JOHN DEERE**

MATÉRIELS AGRICOLES - MOTOCULTURE DE PLAISANCE  
Tél. 02 38 74 28 38 - Fax 02 38 74 28 07

**CMS Cercottes Maintenance Services**

M. CLICHEL Ghislain  
36, rue chartron - 45520 CERCOTTES

Maintenance industrielle  
Intervention 7/7 et 24/24  
Electricité Générale

Services aux particuliers, professionnels, collectivités

09 61 59 86 83 - 06 12 03 90 52  
Télécopie : 02 38 75 39 51

cms45@wanadoo.fr • www.cercottes-maintenance-services.com

## Le mot du maire



**Publication :**  
Ville de CERCOTTES

**Rédaction :**  
Marie-Françoise  
Le Secretariat de la Maire

**Régie Publiataire :**  
INFOCOMFRANCE  
Z.I. Les Fauves - BP 93416  
13785 AUBAGNE Cedex  
Téléphone : 04 42 32 85 92  
Télécopie : 04 42 70 49 27  
E-mail : contact@infocom-france.fr

**Maquettiste :**  
VILLA Stéphanie

**Impression :**  
Impression spéciale de la société  
INFOCOMFRANCE

**Dépôt légal :**  
2013



### Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions créé à l'aide de modèles noirs disposés dans un carré tout blanc. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être decodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.



L'année 2012 a été marquée par l'aboutissement de projets importants, alliant sécurité et embellissement, qui me tenaient à cœur.

- En premier lieu, l'aménagement de sécurité et l'implantation d'une piste cyclable au hameau de La Touche, inaugurés le 21 février 2012 en présence de 3 parlementaires : M. Eric DOLIGE, Sénateur et Président du Conseil Général, M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur, M. Serge GROUARD, Député-Maire d'Orléans mais aussi de M. Pascal GUDIN, Conseiller Général et Maire d'Artenay, de Mme Agnès QUATREHOMME, Conseillère Régionale et des Maires du Canton de PATAY-ARTENAY, Frédéric GUILLERIER, Président du Pays Loire Beauce.
- Ensuite, toujours dans les travaux d'équipement, l'aménagement de la Place de l'Eglise et l'agrandissement du parking rue Louise Dubel. Les travaux de la place de l'église ont permis le déplacement du Monument aux Morts à un endroit plus accessible et moins exposé qu'avant en bordure de la Route Nationale 20. Non seulement le monument est maintenant mis en valeur, mais il permet aux cérémonies commémoratives de se dérouler de façon plus digne et respectueuse. Quant à l'extension du parking, face à la mairie, elle améliore considérablement la sécurité des enfants à la sortie des écoles.
- Pour finir, un parking a été réalisé derrière la cimetière (mars 2012) avec l'implantation d'une allée piétonne reliant la Gibelotterie au passage souterrain de la gare.

Notre village continue à se développer, se moderniser et s'animer. J'en veux pour preuve, après l'installation du boulanger et de la coiffeuse en 2011, l'ouverture d'une supérette VIVAL, en janvier 2012 et d'un institut de beauté tenu par Anne-Sophie RETAUREAU en décembre 2012.

M et Mme PORCEL, gérants du VIVAL, proposent divers services tels que le relais poste, la livraison à domicile, le point presse, le dépôt de pain le lundi, etc. Ils envisagent même d'ouvrir prochainement, dans le local jouxtant leur commerce, une brasserie.

Depuis 5 ans, l'équipe municipale et moi-même œuvrons pour l'intérêt général afin que la commune s'améliore et que celles et ceux qui y vivent s'y sentent bien. Je suis heureux de constater que Cercottes est en passe de devenir, avec l'aide également des associations et de leurs activités, un village de la convivialité et du bien vivre mais aussi de la solidarité.

En effet, les cercottois savent être généreux et solidaires que ce soit au travers des actions du Téléthon avec une participation qui s'élève à 4,76 €/habitant, (soit 2 fois plus que la moyenne départementale) mais aussi en collectant 600 kg de bouchons. Notre commune a ainsi remporté la 3<sup>ème</sup> place du challenge 2011-2012 de « Bouchons ça roule » (communes de 500 à 1500 habitants).

À l'école, le tableau numérique interactif a fait son apparition dans la classe de CM2. Avec cet achat, nous avons souhaité familiariser les enfants à l'informatique.

Suite à la tempête de neige de l'an dernier, nous avons investi dans l'achat d'un attelage pour placer la lame de déneigement à l'avant du tracteur communal, rendant ainsi le déblaiement de la neige plus efficace. C'est une double économie car 1 seul tracteur est utilisé au lieu de 2 - un pour saler et un pour déneiger - et l'astreinte ne concerne plus qu'un seul employé communal.

2013 sera l'année de début des travaux de la salle polyvalente. Le premier coup de pioche se fera en mars pour une livraison de l'équipement en décembre 2013. La salle, d'environ 700 m<sup>2</sup> sera mise à la disposition de l'ensemble de la population à des fins sportives, culturelles, associatives ou festives. Elle pourra accueillir au maximum 300 personnes pour une réception assise et 700 personnes pour une réception debout. Ce gros chantier finalisera l'ensemble des projets annoncés en début de mandat, ce dont je me réjouis. Depuis janvier 2013, notre commune fait partie de la communauté de communes de La Beauce Loiretaine qui regroupe les 23 communes de Patay et Artenay.

Merci à toute l'équipe municipale pour leur soutien et leur aide, Merci à tout le personnel communal pour leur compétence et leur efficacité. Merci à tous, celles et ceux qui œuvrent avec nous pour le dynamisme du village.

Même si la crise est là et les conditions de vie préoccupantes, je vous souhaite de garder confiance et vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de sérénité pour l'année 2013.

**Le Maire : M. Martial SAVOURE-LEJEUNE**

**COFELY INEO**  
GDF SUEZ

Réseaux électriques  
(Aériens et Souterrains)  
Éclairages publics et décoratifs  
Éclairages sportifs  
(Stades - Vélodromes)  
Signalisations routières  
Lotissements - VRD - Gaz  
Installation Photovoltaïque

Ineo Réseaux Centre

Agence d'Orléans  
P.A. des Montées  
14 rue de la Fonderie  
45073 ORLEANS CEDEX 2  
Tél. 02 38 56 86 20 Fax 02 38 56 86 75



# CERCOTTES UTILITAIRES



crédit possible

Occasions toutes marques  
Achat-Vente / Dépôt-vente  
Import - Export  
Vente hors taxe pour l'export  
Réparations tous véhicules  
Spécialiste utilitaire

**02 38 75 41 57**

103 RN 20 - 45520 CERCOTTES  
Fax 02 38 75 45 79 - cercottes-utilitaires@orange.fr

## Transports BOUCHER s.a.s



Spécialité : VRAC

9, RN 20 - 45520 CERCOTTES  
© 02 38 75 44 80 - Fax 02 38 75 32 77



**DERICHEBOURG**  
propreté & services associés  
Nettoyage industriel et tertiaire  
Vitrerie extérieure et intérieure  
Ultra-propreté, désinfection  
Entretien des espaces verts  
Maintenance

DERICHEBOURG  
Propreté & services associés  
36 rue du port Coble  
ZA les Montées  
45100 ORLEANS  
T 02 38 25 24 80  
F 02 38 75 30 53  
www.derichebourg.com

Chaque jour,  
il vous offre  
une meilleure  
vue...

derichebourg.com

## ORTHOPEDIE • MATERIEL MEDICAL



Martine Guerton, diplômée d'orthopédie  
Ceintures, bas à varices, maintien à domicile  
Oxygénothérapie, fourniture pour incontinence  
**02 38 80 10 26**  
14 bis rue de Paris - 45520 CHEVILLY

**7J/7 24H/24**  
**TAXIS**  
Gérard LEFEVRE

Artenay : 02 38 80 09 15 - 8 rue d'Orléans 5 véhicules  
Cercottes : 02 38 75 40 27 dont 3 monospaces  
Voiture : 06 09 38 44 55 gerardlefevre-taxis@sfr.fr

## Assurances des particuliers et des professionnels

Nous avons forcément l'assurance qu'il vous faut !



**Carole LAURENT**  
à Artenay

© 02 38 80 00 33



L'assurance  
d'une relation  
unique.

Eprints Éléon, 14° Orléans 10/02/07 (R9)

# INFOS PRATIQUES

## Sommaire

## Infos pratiques

Editorial	1
Infos pratiques / Sommaire	3
Manifestations 2013	5
Compte administratif 2011	6
Aménagements 2012	8
Forage	9
Aménagements 2013	10
Recensement / Citoyenneté	11
Vie Scolaire	12
Centre de Loisirs	13
Vie associative	14
Cercottes 2012	20
Téléthon	22
Etat Civil	23
Les Sapeurs-Pompiers	24
Été en sécurité	25
Bouchons, ça roule !	25
Accident cérébral	26
Nouvelles entreprises	27
Démarchage	27
Documents administratifs	28

### Horaires de la mairie

du lundi au vendredi ..... 9 h 00 - 11 h 45 / 14 h 15 - 17 h 30  
le samedi ..... 9 h 00 - 12 h 00  
Pour tout renseignement ..... 02.38.75.41.06  
e-mail ..... mairiecercottes45@orange.fr

### Location salle polyvalente

• Journée de 8 h 00 le matin au lendemain 8 h 00  
• Week-end du samedi à 8 h 00 au dimanche à 19 h 00  
**Pour les Cercottois :** 1 journée 120 €, week-end 190 € } ménage non compris  
**Hors commune :** 1 journée 280 €, week-end 460 € }  
Un état des lieux est effectué avant et après la location de la salle. Pour tout renseignement, contacter la mairie.

### Horaires des végétaux

Lundi ..... 9 h 00 - 19 h 00  
Vendredi ..... 12 h 00 - 19 h 00  
Samedi ..... 9 h 00 - 19 h 00  
Dimanche ..... 10 h 00 - 13 h 00  
Le lieu de stockage des « végétaux » est ouvert le premier week-end du mois d'avril jusqu'au premier week-end du mois de décembre.

**RAPPEL** Cet endroit est strictement réservé aux branchages et tontes de pelouse. Ce lieu n'est pas une déchetterie et donc tout autre dépôt est formellement INTERDIT (salon de jardin, portes, pièces véhicules, gravats, etc).

### Balayage des rues

**lundi 4 février 2013 - lundi 13 mai 2013 - vendredi 6 septembre 2013**  
**lundi 2 décembre 2013.**

Afin d'optimiser le nettoyage des rues, les riverains sont invités à faciliter le passage de la balayeuse en évitant le stationnement de leurs véhicules contre les trottoirs. L'hiver, avec la neige et le verglas, votre trottoir devient une zone dangereuse dont vous êtes responsable. Sachez que vous devez nettoyer la partie de trottoir située devant votre domicile. Si quelqu'un tombe sur votre trottoir glissant, c'est votre assurance qui devra intervenir.

### Santé Cercottes

Cabinet d'infirmière (voir ci-contre)

**CABINET INFIRMIER CERCOTTOIS**

**Fabienne GALLOIS**  
infirmière diplômée  
de l'État

Sûreté & discrétion de son cabinet  
sur l'indivisuel

112 rue de la Chapelle - 45500 CERCOTTES ☎ 06 21 42 39 98

## Numéros d'urgence

Aller enfance maltraitée ..... 119  
Centre Hospitalier Régional d'Orléans ..... 02 38 51 44 44  
Gendarmerie Artenay ..... 02 38 80 59 04  
Gendarmerie Patay ..... 02 38 52 39 80  
Pompiers ..... 18  
SAMU ..... 15  
Sida Info Service ..... 0 800 84 06 00  
SOS Drogue - Alcool Tabac - Info Service ..... 0 800 23 13 13

REALISATION TECHNIQUE ET PUBLICITAIRE

COMMUNICATION ET SPONSORING

**FRANCE**  
**Infocom**

Partenaire des Collectivités  
et Communes de France

Z.I. Les Paluds - BP 91416  
13785 AUBAGNE Cedex

Téléphone : 04 42 32 85 92

Télécopie : 04 42 70 48 27

E-mail : [contact@infocom-france.fr](mailto:contact@infocom-france.fr)

*L'écologie  
a besoin  
de nous  
tous*

- ➔ Informer
- ➔ Eduquer
- ➔ Sensibiliser

*Ensemble, agissons pour la  
protection de l'environnement et  
le développement durable.*

Notre entreprise  
s'associe à ses partenaires pour promouvoir

**L'ECO-CITOYENNETE**

Plus d'infos : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

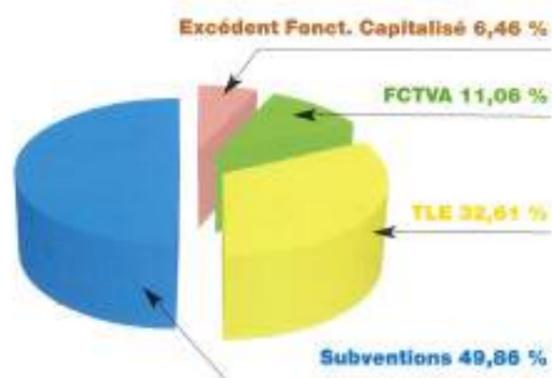


# FESTIVITÉS 2013

## Calendrier des manifestations

	DATES	ORGANISATION	MANIFESTATION	LIEU
<b>JANVIER</b>	Jeudi 10	Municipalité	Voeux	Salle polyvalente
	Dimanche 13	Municipalité	Galette des Rois de plus de 60 ans	Salle polyvalente
	Vendredi 18	ALC	Art Floral (20h)	Salle des Associations
	Samedi 26	ALC	Galette des Rois	Salle polyvalente
<b>FÉVRIER</b>	Jeudi 7	Comité des Fêtes	Assemblée générale	Salle des Associations
	Vendredi 15	Comité des Fêtes	Art Floral (20h)	Salle des Associations
	Samedi 16	ALC	Carnaval de l'école	Salle polyvalente
	Samedi 16	Cartes et Dés	Tournoi de tarot	Salle polyvalente
<b>MARS</b>	Dimanche 3	Comité des Fêtes	Concours de Belote	Salle polyvalente
	Vendredi 15	Comité des Fêtes	Art Floral (20h)	Salle des Associations
	Samedi 16	ALC	Repas du monde	Salle polyvalente
	Samedi 30	ALC	Chasse aux oeufs	
<b>AVRIL</b>	Vendredi 12	Comité des Fêtes	Art Floral (20h)	Salle des Associations
	Dimanche 18	Comité des Fêtes	Vide-Grenier & Fête des Fleurs	
<b>MAI</b>	Dimanche 5	Comité des Fêtes	Marché du Muguet	Salle polyvalente
	Mercredi 8	Municipalité	Armistice 1945	
	Samedi 11	ALC	Trail La Cercottoise	
	Dimanche 12	ALC	Trail La Cercottoise	
	Vendredi 17	ALC	Art Floral (20h)	Salle des Associations
<b>JUIN</b>	Vendredi 14	ALC	Art Floral (20h)	Salle des Associations
	Samedi 22	ALC	Feu de St Jean	
<b>JUILLET</b>	Samedi 13	Municipalité	Retraite aux Flambeaux	
		Sapeurs-Pompiers	Feux d'artifice Repas et soirée dansante	
<b>SEPT.</b>	Samedi 31/08	Comité des Fêtes	Forum des Associations	
	Dimanche 1er	Comité des Fêtes	Marche en forêt	
<b>OCT.</b>	Samedi 5	Comité des Fêtes	Repas	Salle polyvalente
	Dimanche 13	Comité des Fêtes	Concours de belote	Salle polyvalente
<b>NOV.</b>	Lundi 11	Municipalité	Armistice 1918	
	Vendredi 15	Municipalité	Téléthon	Salle des Fêtes, Chevilly
	Samedi 16	Municipalité	Téléthon	Salle des Fêtes, Chevilly
	Dimanche 24	Municipalité	Repas des Anciens	Salle polyvalente
<b>DÉC.</b>	du vendredi 6 au dimanche 8	Amicale des Pompiers	Téléthon	Salle polyvalente et Salle des Associations et Mairie
		Amicale des Pompiers	Ste Barbe	Salle polyvalente

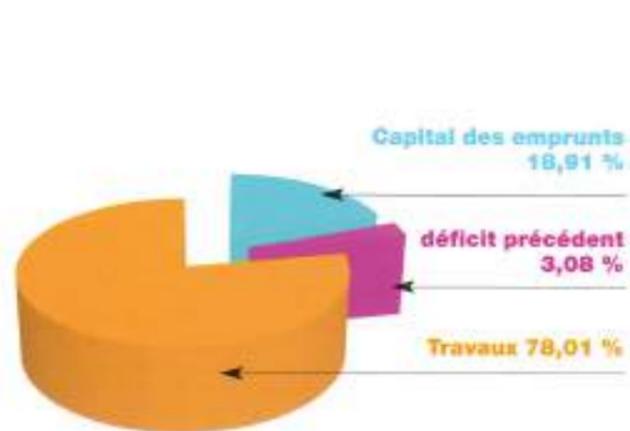
## Recettes d'investissement



	MONTANT	%
Excédent fonctionnement capitalisé	14 701 €	6,46%
FCTVA (1)	25 150 €	11,06%
TLE (2)	74 184 €	32,61%
Subventions	113 420 €	49,86%
<b>TOTAL</b>	<b>227 455 €</b>	<b>100%</b>

(1) FCTVA : fonds de récupération de la TVA  
(2) TLE : taxe locale d'équipement

## Dépenses d'investissement



	MONTANT	%
Capital des emprunts	90 317 €	18,91%
Déficit budget précédent	14 700 €	3,08%
Travaux (1)	372 523 €	78,01%
<b>TOTAL</b>	<b>477 540 €</b>	<b>100%</b>

(1) Rampe de mairie ..... 1 500,00 €  
Démolition maison SNCF ..... 19 452,44 €  
Aménagement place de l'église ..... 2 421,90 €  
Mobilier scolaire ..... 12 556,18 €  
(ouverture 9<sup>ème</sup> classe)  
Aménagement trottoirs ..... 37 983,28 €  
(Buisson Noir et RN 20)  
Piste cyclable ..... 298 609,12 €

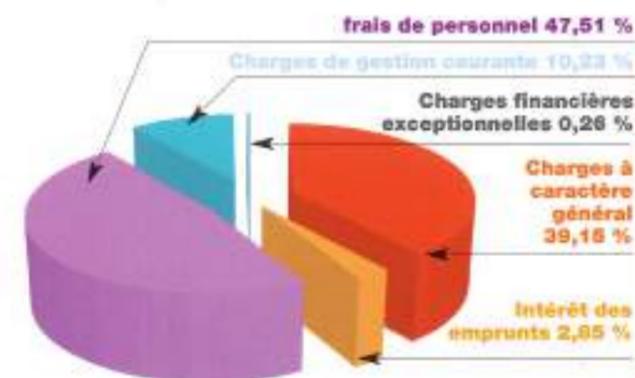
Les résultats du compte administratif 2011 font ressortir en section de fonctionnement un excédent de 742 498 € et en section d'investissement un déficit de 250 066 €, soit un excédent global cumulé de 492 412 €.

## Recettes de fonctionnement



	MONTANT	%
Impôts et taxes	636 645 €	41,37%
Dotations de l'Etat	211 987 €	13,77%
Produit des services et divers	123 280 €	8,01%
Excédent budget précédent	544 293 €	35,37%
Produits exceptionnels	15 887 €	1,03%
Autres produits	6 840 €	0,44%
<b>TOTAL</b>	<b>1 538 932 €</b>	<b>100%</b>

## Dépenses de fonctionnement



	MONTANT	%
Charges à caractère général	311 814 €	39,16%
Intérêts des emprunts	22 667 €	2,85%
Frais de personnel	378 417 €	47,51%
Charges de gestion courante	81 481 €	10,23%
Charges financières exceptionnelles	2 055 €	0,26%
<b>TOTAL</b>	<b>796 434 €</b>	<b>100%</b>

### Service assainissement budget primitif 2012

Le budget s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 464 366 € et la somme de 174 600 € en section investissement. La taxe de raccordement à l'égout est de 2 286,74 € (délibération du 5 mars 2001). La taxe d'épuration a été fixée à 1,32€/m<sup>3</sup> (délibération du 25 mars 2003).



## Aménagements parking et square

Dans un premier temps, la municipalité a dû se prononcer sur le devenir de la **maison SNCF**. Un cabinet d'architectes a réalisé plusieurs propositions d'aménagement du bâtiment, soit en logements soit en salles destinées aux associations. En juin 2010, le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser ces travaux, le coût de ceux-ci étant beaucoup trop onéreux. Puis, en septembre 2010, le Conseil vote, à la majorité, l'option de la démolition plutôt que la vente de la bâtisse, afin d'aménager un parking et un square près de l'église. La démolition de la maison SNCF, confiée à l'entreprise ADA TP pour un montant de 19 452,44 € TIC, a lieu en août 2011.

En février 2012, suite à un avis d'appel public à la concurrence, la commission d'ouverture des plis attribue le marché des **travaux de la place de l'église** à l'entreprise ADA TP qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse. Le coût s'élève à 114 942,76 € TTC.

L'aménagement de la place a permis le **déplacement du monument aux morts**. Suite à une consultation, l'entreprise Marbrerie PEZIN a été retenue pour une prestation de 15 896 € qui comprend la dépose et repose du monument, son nettoyage complet et le rechapage de l'ensemble des caractères de la gravure ainsi que la pose d'une stèle en pierre gravée sur socle. Pour finaliser le projet, trois bancs en pierre de Massangis ( finition adoucis) ont été posés à la Toussaint.



## Aménagements divers

**Sécurité à la Gibelotterie** : un chemin piétonnier a été réalisé, en calcaire, entre la voie ferrée et la rue du Chêne Brûlé pour accéder au lotissement de la Gibelotterie en toute sécurité.

**Création d'un parking** à côté du cimetière

### Rue Louise Dubel

- **Changement de sens de circulation** : la place Louise Dubel possédait deux entrées réparties de part et d'autre du parking. Pour des raisons de sécurité et de fluidité du trafic, un panneau de sens interdit a été installé sur la place. La rue a désormais un seul sens de circulation.

- **Création de 18 places de parking**

**Installation d'un ralentisseur** trapézoïdal rue de la Chaise

### Un nouvel outil pour lutter contre la neige

Suite à la tempête de neige de l'an passé, la municipalité a investi dans un attelage pour placer la lame de déneigement à l'avant du tracteur communal. Grâce à ce nouvel attelage, le tracteur débale plus efficacement la neige à l'avant et sale la chaussée à l'arrière.

**Rénovation et mise aux normes** de l'accès à la salle polyvalente

**Achat d'une sonorisation et 36 chaises** pour l'église

## Forage

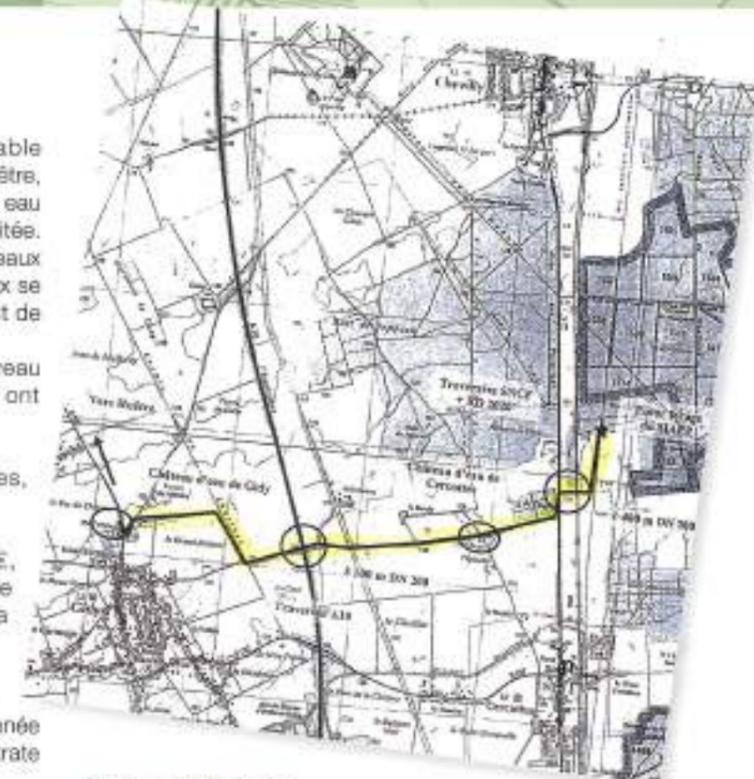
Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP), qui regroupe les communes de Cercottes, Gidy et Huêtre, a réalisé un forage d'exploitation d'une nouvelle ressource en eau potable moins vulnérable que la ressource actuellement exploitée. Le forage est situé au nord de Cercottes, au lieu-dit «Les Cuneaux Nord», sur des terrains que le Syndicat a acquis. Les travaux se sont terminés en octobre 2012. La profondeur du forage est de 80 mètres.

Les travaux d'équipement et de raccordement de ce nouveau forage aux châteaux d'eau existants de Cercottes et Gidy ont débuté en octobre 2012.

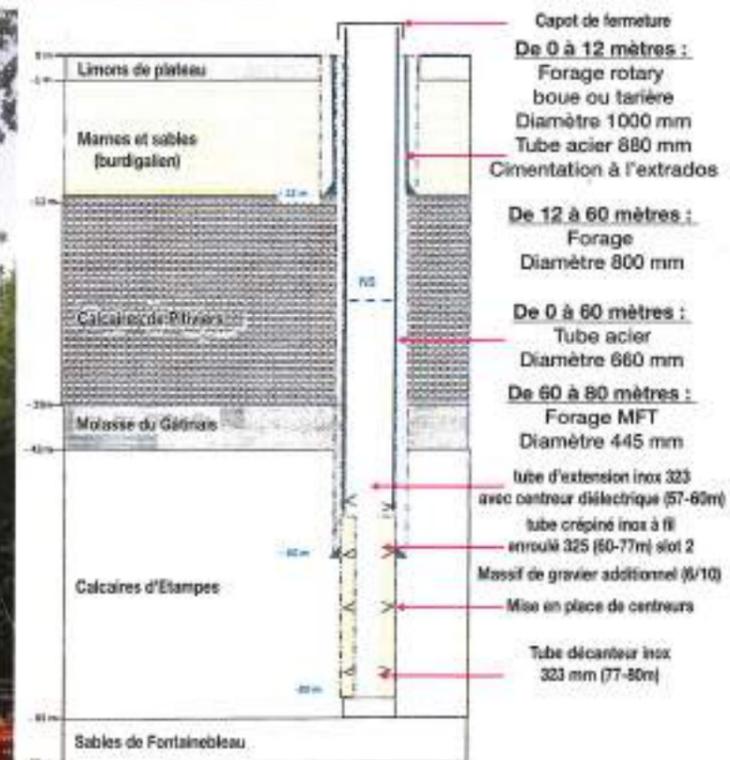
Les canalisations, d'une longueur d'environ 4,5 kilomètres, passeront sous la voie ferrée, la RD 2020 et l'autoroute A10.

Le coût de l'opération s'élève à plus de 1 100 000 €, subventionnée à hauteur de 30% par le Conseil Général et de 20 % par l'agence de l'Eau Loire-Bretagne ; le reste étant à la charge du SIAEP.

L'autorisation d'exploitation devrait être délivrée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2013, permettant ainsi d'avoir, pour la fin de l'année 2013, une eau potable de meilleure qualité avec un taux de nitrate bien inférieur à celui de l'exploitation actuelle.

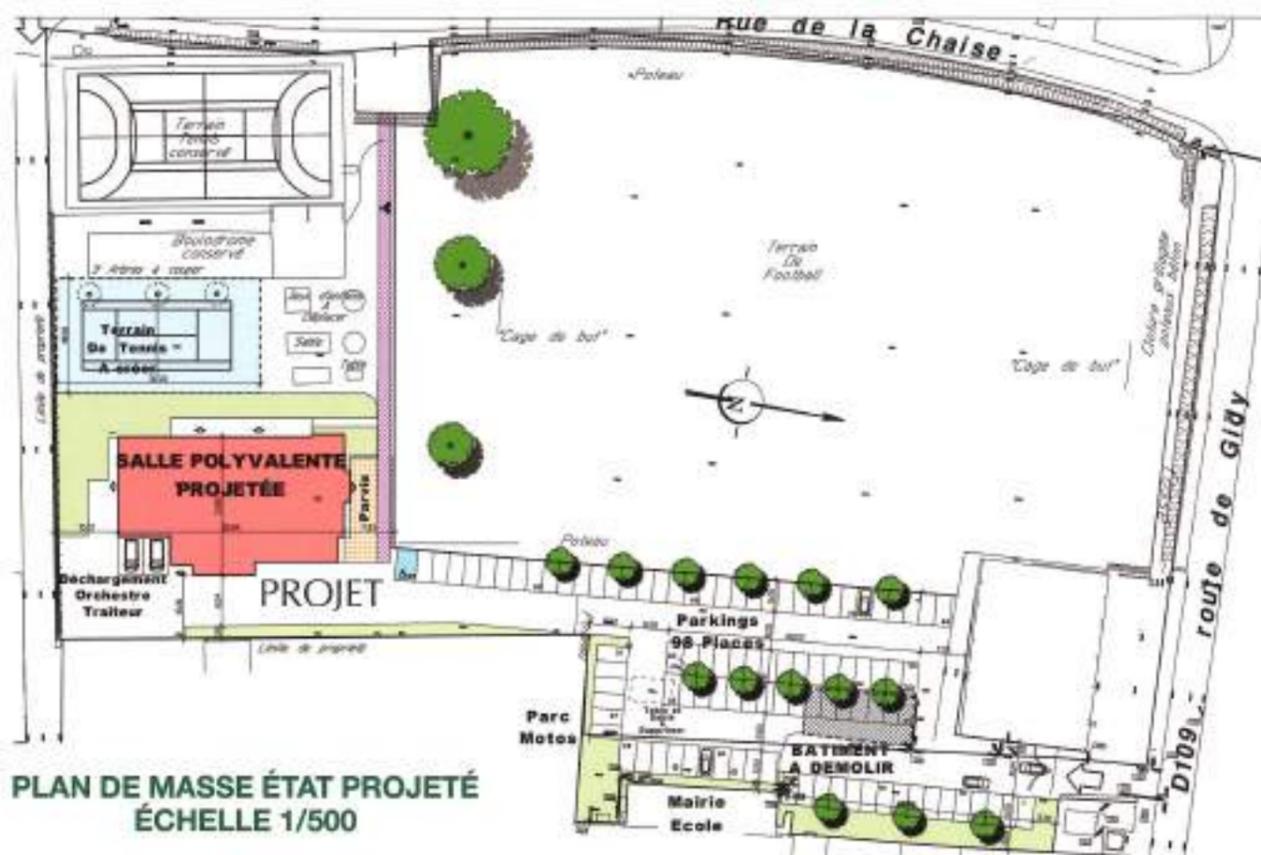


### Coupe géologique





## Projet 2013 Construction d'une salle polyvalente



PLAN DE MASSE ÉTAT PROJETÉ  
ÉCHELLE 1/500

La société ECS, maître d'ouvrage du projet, a effectué en mars 2012 une étude de faisabilité qui reposait sur l'analyse des divers avantages et contraintes de 4 sites :

- **Site A** – agrandissement de la salle existante, cette dernière n'étant plus assez grande et ne correspondant plus aux nouvelles normes
- **Site B** – terrain rue de la Chaise à proximité du terrain de tennis
- **Site C** – terrain « chêne Brûlé »
- **Site D** – terrain le « Vieux Cercottes »

Le Conseil Municipal, à l'appui de cette étude, a choisi d'implanter la future salle polyvalente sur le site B, près du terrain de tennis.

La salle, d'environ 700 m<sup>2</sup>, permettra l'organisation de manifestations et d'événements tels que réunions, congrès, spectacles, repas, réceptions mais aussi activités sportives, artistiques et culturelles. Les associations de la commune pourront ainsi en disposer. Elle pourra accueillir au maximum 300 personnes pour une réception assise et 700 personnes pour une réception debout (effectifs théoriques).

L'orientation de la salle, parallèle à la rue de La Chaise et à la RD 2020,

sera du Nord au Sud. L'accès à la salle se fera depuis la route de Gidy. Un cheminement piéton protégé sera aménagé pour y accéder.

Le site permet la création de 99 places de parking après démolition de la salle « verte ».

Suite à un appel d'offres, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement d'architectes L'HEUDE & L'HEUDE à ORLÉANS qui a réalisé un avant projet détaillé, validé par le conseil municipal en octobre 2012, au coût prévisionnel de 1 000 000 € HT.

Le permis de construire a été déposé mi-octobre 2012, les travaux devraient débuter en mars 2013 et se terminer en décembre 2013.

La municipalité a décidé de profiter de la construction de la salle polyvalente pour aménager un 2<sup>ème</sup> court de tennis. En effet, les travaux de ce dernier, intégrés dans les travaux de la salle polyvalente, bénéficient des installations et synergie du chantier et permettent une moins-value d'environ 20 % sur le coût de cet aménagement.

Le 2<sup>ème</sup> court de tennis permettra ainsi au club de Cercottes de s'ouvrir à la compétition, ce qui est impossible actuellement.



## Recensement de la population

### Chacun de nous compte

Du jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2013 L'INSEE et la commune de Cercottes organisent le recensement.

### Suis-je concerné(e) par le recensement cette année ?

- Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans. Pour savoir si votre commune est concernée cette année, consultez [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ou contactez votre commune.
- Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : le recensement est réalisé tous les ans, mais uniquement sur 8% de la population. Pour savoir si vous en faites partie cette année, adressez-vous à votre mairie.

### Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Votre agent recenseur viendra chez vous à partir du jeudi 17 janvier. Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à compléter vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre.

### Jusqu'à quand puis-je remettre mes questionnaires ?

- Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : vous avez jusqu'au samedi 16 février
- Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : vous avez jusqu'au samedi 23 février.

Pour connaître le nombre d'habitants de votre commune, vous pouvez contacter votre mairie ou [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Que se passe-t-il si je suis absent (e) ?

Si vous êtes souvent absent(e), de chez vous, vous pouvez :

- confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur,
- ou alors, les retourner directement à votre mairie ou la direction régionale de l'Insee.

### A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc.

Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

### Le recensement respecte-t-il ma vie privée ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. D'abord, il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Ensuite, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.

### Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

## Citoyenneté

### Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité (carte nationale d'identité, passeport), de son identité et de son attaché avec la commune (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc).

## Les élections sur la commune

### Résultat des Présidentielles

<b>2<sup>ème</sup> tour - 6 mai 2012</b>	
Nombre d'inscrits : .....	832
Nombre de votants : .....	701
Nombre de suffrages exprimés : .....	646
Nombre de voix pour François HOLLANDE : .....	268
Nombre de voix pour Nicolas SARKOZY : .....	378

### Résultat des Législatives

<b>2<sup>ème</sup> tour - 17 juin 2012</b>	
Nombre d'inscrits : .....	835
Nombre d'absentions : .....	351
Nombre de votants : .....	484
Nombre de blanc ou nul : .....	14
Nombre de suffrages exprimés : .....	470
Nombre de voix pour Serge GROUARD : .....	264
Nombre de voix pour Christophe CHAILLOU : .....	206



## L'année scolaire 2012

a débuté sous de bons auspices, aucune fermeture de classe n'a été prononcée sachant que le nombre d'élèves s'élève à 231 par rapport à 245 en 2011

La municipalité a investi dans l'achat d'un tableau numérique interactif installé dans la classe de CM2, pour permettre aux élèves de se familiariser avec cet outil technologique, qui leur servira pour leur future vie collégienne. Autres achats de la rentrée : changement du matériel informatique de la direction, acquisition de tapis de motricité.

Suite à une rencontre entre les parents d'élèves et la municipalité en début d'année pour écouter et trouver des solutions sur différents problèmes rencontrés durant la pause méridienne, une nouvelle organisation du temps de surveillance a été mise en place. Différents achats ont été faits (jeux de sociétés, contes musicaux, matériels pour des activités manuelles, télévision et lecteur, DVD...), ceux-ci seront surtout utilisés par mauvais temps dans le centre de loisirs. Une charte de vie du restaurant scolaire a été réalisée par les enfants et le personnel rappelant que le restaurant scolaire est un lieu de convivialité.

### Voyage à la neige

Du 25 février au 3 mars 2012, 14 élèves du CM2 sont partis à Sollières en Savoie avec les OEuvres Universitaires du Loiret. Le Maire leur a rendu une visite, moments d'échanges et de convivialité.

**Le 3 juillet** lors du défilé lecture organisé par l'école, M. le Maire a remis à tous les élèves du CM2, le traditionnel dictionnaire ou un atlas (selon le choix des enfants) et a profité de ce moment pour leurs souhaiter un beau parcours dans leur vie collégienne.

**Le mardi 11 décembre**, le spectacle de Noël a eu lieu dans la salle des associations avec 2 représentations de la compagnie Mariska Val de Loire, avec deux contes : « Pinocchio » le matin pour les petits, l'après-midi « le chat botté » pour les plus grands. Le père Noël est venu pour écouter les enfants et les gâter avec des friandises et des cadeaux pour chaque classe.

### Effectifs 2012-2013

PS/MS	11/15	CP	22
PS/MS	13/13	CE1	26
MS/GS	5/21	CE2	29
GS/CP	9/13	CM1	28
		CM2	24

**A la rentrée prochaine** de nouvelles réformes sont envisagées par le gouvernement à savoir 9 demi-journées d'école au lieu de 8 comme actuellement, certainement des changements d'horaires mais pour l'instant nous attendons les consignes pour pouvoir organiser dans de bonnes conditions la rentrée 2013.

### Collège

Cette année, 76 collégiens ont fait leur rentrée au collège André Chêne à Fleury les Aubrais ; une participation financière pour les transports a été demandée aux familles. L'inscription se fait maintenant par internet et par téléchargement du formulaire d'inscription : [www.ulys-loiret.com](http://www.ulys-loiret.com), rubrique « transport scolaire ».

Ce pass scolaire permet de profiter de l'ensemble du réseau Ulys pour d'autres activités extra.

### Pass scolaire annuel

Votre enfant est scolarisé à l'école .....Prix du pass : 80 €  
 au collège .....Prix du pass : 120 €  
 au lycée .....Prix du pass : 200 €



## Le Centre de Loisirs

A l'initiative de la municipalité, le centre a ouvert ses portes au mois d'août, avec l'équipe de Cigales et Grillons, proposant aux enfants 4 thèmes :

- l'Europe culturelle et artistique
- l'Amérique, le sport et le cinéma
- l'Asie culinaire
- l'Afrique naturelle

**Différents intervenants** ont initié les enfants au cirque, à la cuisine, à un atelier graffitis, à la réalisation de masques, de costumes, etc ...

**Le 30 août**, ils ont été reçus dans une maison de retraite située aux bords du Loiret, pour la présentation de leur spectacle.

L'après-midi, les enfants ont amené de la gaieté aux résidents et un goûter leur a été servi pour le plus grand bonheur de tous.





## Apeno

**Association de Protection de l'Environnement et des Nappes Phréatiques de l'Orléanais**

Mairie de SAINT LYE LA FORET

15, route d'Orléans - 45170 SAINT LYE LA FORET

Notre association intercommunale créée le 17 juin 2008 a pour objet de veiller à la sauvegarde des nappes phréatiques, de l'environnement et la qualité de vie des sites et régions naturelles, des communes du nord de l'Orléanais. L'avenir de la qualité de notre eau potable et de notre environnement est notre préoccupation majeure. Nous sommes particulièrement inquiets par rapport à l'environnement dans l'ensemble du secteur géographique proche des sites des décharges des Maréchaux et des Chancellères à Chevilly en bordure de la RD 97.

Nous sommes vigilants sur le respect des normes en vigueur :

- Contrôle des rejets atmosphériques
- Contrôle de la qualité de l'eau
- Contrôle de la qualité de l'air
- Surveillance de l'état des clôtures afin d'éviter les intrusions d'animaux qui sont fréquentes.

Nous sommes en totale opposition à toute extension des capacités de stockage des déchets dans les sites des Maréchaux et des Chancellères. Nous restons vigilants et mobilisés.

Pour plus d'informations, ou pour venir nous rejoindre vous pouvez contacter le Président de notre association :

**Monsieur JC GOMBAULT au 02 38 91 81 28.**

**En cas de nuisances olfactives n'hésitez pas à appeler le 0 800 813 913 (24H/24 et 7J/7)**



## ALC

**Vous pouvez retrouver toutes les activités et le programme sur le site de l'association : [www.Alcercottes.fr](http://www.Alcercottes.fr)**

### La visite de la boulangerie

Les enfants de l'ALC se sont rendus à la boulangerie de Cercottes. Monsieur Boré les a initiés à la fabrication et la cuisson du pain. En espérant que cette visite aura suscité des vocations.

### Carnaval dans les rues de la commune

**Samedi 19 février**, les jeunes Cercottois et leurs parents ont pu défilé dans les rues de Cercottes accompagnés par les musiciens de « Bidonnons-nous ». La pluie les a obligés à écouter le défilé. Ils se sont retrouvés autour de jeux musicaux dans la salle des associations et un bon goûter. Monsieur Carnaval a été brûlé encore cette année, en fin d'après-midi. Rendez-vous le 16 février 2013.

### La section « repas du Monde »

**le samedi 24 mars 2012**

Petit changement cette année, une région de France est à l'honneur : LE NORD. C'est dans une ambiance conviviale que Stéphanie THENAULT et son équipe, ont fait découvrir les spécialités de cette région. Rendez-vous le samedi 16 mars 2013.

### Chasse aux œufs

**le samedi 7 avril dans la forêt de Cercottes**

Petits et grands se sont retrouvés ce samedi pour une chasse aux œufs, au carrefour du Chêne brûlé. Les plus jeunes devaient retrouver une série de bouchons de couleur et les échanger contre des œufs au chocolat et les plus grands devaient résoudre une ou plusieurs énigmes. Rendez-vous le samedi 30 mars 2013.

### Atelier bois

**le samedi 5 mai 2012**

Au mois de mai, un artisan du bois est venu initier deux groupes d'enfants à la fabrication de petits objets en bois en utilisant une scie à chantourner.

### Fête de la musique

**le jeudi 21 juin 2012**

Le groupe « Bidonnez-toi ! » avait donné rendez-vous à la salle polyvalente, le jour de la fête de la musique, afin de donner le rythme et nous emmener arpenter les rues de Cercottes dans un défilé regroupant petits et grands. Les musiciens se sont produits avec leurs bidons et bouteilles sur la place Henri Lejeune et au Chêne brûlé.

## ALC

### Trail la Cercottoise

Course pédestre avec 2 parcours en pleine forêt d'Orléans ; les coureurs ont découvert des trajets insolites : traversée de fossés saturés, d'eau, montagnes russes dans les fossés. Sportivité, bonne humeur, sourires, tout pour passer un bon moment !!!  
Merci à tous les bénévoles qui se dévouent chaque année pour le parfait déroulement de cette journée.



## Les fanfarons cercottois

Pour la cinquième année consécutive, les Fanfarons Cercottois vont présenter leur spectacle en juin 2013. L'association est composée de 4 ateliers (juniors, pré-ados, ados, adultes) qui permettent de pratiquer le théâtre à tout âge. L'équipe comprend 3 juniors, 14 pré-ados, 9 ados et 7 adultes. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à la Salle Verte. Les répétitions ont lieu :

- enfants ..... une semaine sur deux, le mercredi
- juniors ..... semaine paire de 16h15 à 17h15,
- ados ..... semaine impaire de 18h30 à 19h45,
- adultes ..... le mercredi à 20h30.

A compter du 1er avril 2013 les cours se feront tous les mercredis.

### Composition du bureau

Présidente ..... Carole MIGEON

Vice - Président ..... Fabrice SAMYN

Trésorière ..... Marylène JOLUET

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Carole MIGEON au ..... 06 35 20 41 51.**





## Le comité des fêtes

### Les Membres du Bureau

Président ..... Bernard MATHIEU  
 Vice Président ..... Michel THENAULT  
 Trésorier ..... Charles DECOURTYE  
 Trésorière adjointe ..... Nicole FREMICOURT  
 Secrétaire ..... Mireille COME  
 Secrétaire adjointe ..... Jacqueline MATHIEU

### Contacts

Bernard MATHIEU ..... 02 38 75 59 30  
 Charles DECOURTYE ..... 02 38 75 41 20



### Troc du petit jardinier

Echange de graines, plantes et conseils judicieux sur le jardinage.

### Concours de belote

en mars et en octobre

### Vide-greniers — fête des fleurs

Pour cette 11<sup>ème</sup> édition, vendeurs et chineurs se sont retrouvés sur le terrain de sports

Merci à Jean-Luc JARDINET qui a animé les Trocs du jardinier pendant 2 ans, ainsi que Patrick GAUTHIER et Renald LISCIANDRA de la Société Alarme Automatismes Centre de Chevilly, sponsors des tenues de fêtes.

### Marche en forêt

en mai marche du muguet et en septembre

### Feu de Saint Jean

C'est par une belle soirée que le groupes Country ALC et « Bidonnez-toi » de Cercottes et le RONDA MINOTA nous ont fait danser avant d'allumer le bûcher.

Marche en forêt en mai et marche du muguet en septembre

### Repas, soirée dansante

Après un excellent repas, la soirée s'est terminée dans une ambiance année 80.





## Art floral

L'association «Art Floral» réunit, une fois par mois, tous les passionnés de fleurs où chacun peut exprimer son talent par la confection de magnifiques bouquets. La monitrice, professeur très créative, guide chaque membre de l'équipe dans son inventivité, ainsi se nouent des liens chaleureux dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Pour tout renseignement, contactez :

**Mme Dominique GAULLIER : 02.38. 75.40.38**



## Cartes et Dés Cercottois

Le club fonctionne tous les jeudis de 14 h 30 à 18 h 00, vous pouvez vous détendre en jouant au tarot, belotte, triominos, vam, dans une ambiance conviviale. Une collation vous est également proposée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **M. GORAU : 02.38.75.41.17**

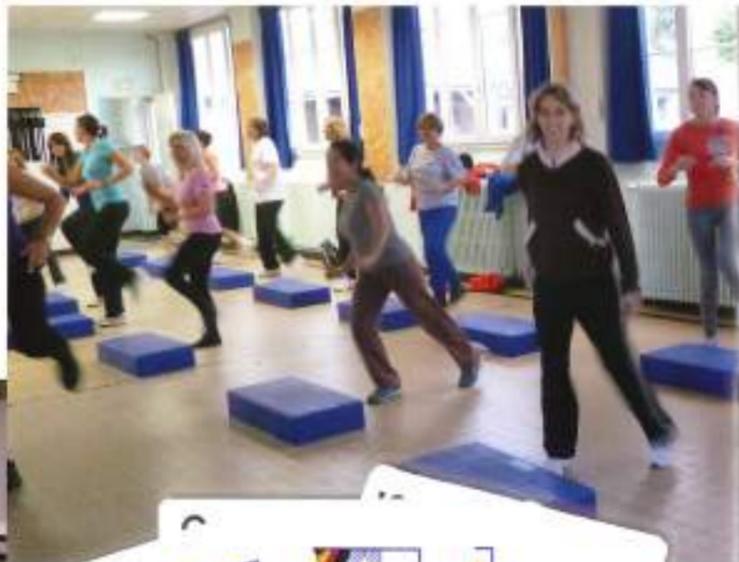


## L'amicale des Loisirs Cercottois

La section «GYM de CERCOTTES» propose à partir de cette année 3 cours par semaine (hors vacances scolaires), la nouveauté de cette saison 2012-2013 étant pour les seniors :

- les mardis soirs de 19 h 00 à 20 h 00 : gym d'entretien,
- les jeudis matins de 10 h 00 à 11h 00 : gym douce avec équilibre et motricité,
- les jeudis soirs de 19 h 00 à 20 h 00, 1 semaine sur 2 STEP / LIA (Low Impact Aérobie).

Les inscriptions de nouveaux arrivants en cours d'année sont acceptées. Pour tout complément d'informations, vous pouvez trouver la publicité à la mairie ou téléphoner au **02.38.75.40.04**



T2C

## Le tennis club de Cercottes

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :

**Tél. 06.89.93.37.32**

**Mail : tennisclubcercottes@live.fr**

**A ce jour, l'association compte 60 adhérents dont 47 élèves à l'école de tennis.**

### Ecole de Tennis

#### Calendrier des Cours 2012/2013

Nous nous engageons toujours pour 8 heures de cours par trimestre ou 24 heures de cours par an. Le calendrier comprend plus de dates afin d'honorer ces 24 heures. Les cours ont lieu le samedi, principalement.

#### Cours de l'école de tennis

1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>e</sup> Trimestre	3 <sup>e</sup> Trimestre
22 septembre	12, 19 et 26 janvier	4, 11 et 25 mai
6, 13 et 27 octobre	2, 9 et 16 février	1, 8, 15 et 29 juin
10, 17 et 24 novembre	9, 16 et 23 mars	6 juillet
15 décembre	6 et 13 avril	

AS Paiseux 10 Juin 2012  
Equipe Cercottes



### Tournois

Le tournoi annuel « **A VOS RAQUETTES...** » sera organisé à nouveau par catégorie, dames, messieurs, filles et garçons.

#### Tournois festifs

- Remise en route, le samedi 15 septembre
- Tournoi d'automne le samedi 20 octobre, en faveur du TELETHON
- Tournoi de printemps + animation PASSTENNIS le samedi 18 mai
- Fête du tennis le samedi 22 juin 2012

#### Autres activités

Championnats individuels, Stages d'été enfants et adultes. Les Raquettes et autres tournois à l'extérieur...

Dans le cadre du partenariat avec l'Open d'Orléans, une sortie a été organisée pour les enfants de l'école de tennis, le mercredi 26 septembre 2012.



## Cercottes en 2012

**12 janvier**

**Vœux du Maire** en présence de M. Pascal GAUDIN, Maire d'Artenay et Conseiller Général du canton d'Artenay. ▼



**15 janvier**

**Galette des rois**

La municipalité a offert aux personnes de plus de 60 ans un moment de détente autour d'une galette et du verre de l'amitié. ▼



**4 février**

Événement exceptionnel, **la messe** a été célébrée par l'abbé GURGUL, en présence de l'Evêque BLAQUARD, avec la participation de 50 choristes. Moment de ferveur et de simplicité qui s'est achevé dans la salle des associations par un vin d'honneur. ▼



**21 février ▲**

**Inauguration de la piste cyclable**

La piste cyclable, reliant Cercottes au hameau de La Touche, a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités politiques. Pour mettre en évidence l'utilité de cet aménagement, le Maire avait dépêché des vélos et invité les personnalités à effectuer le trajet en sa compagnie. Les invités se sont pris au jeu et une course sur le retour a eu lieu.

**Martial SAVOURE-LEJEUNE** s'est vu remettre la médaille du Département. ▼



**▲ 8 mai**

Commémoration pour la 1<sup>ère</sup> fois près de l'église

**3 juin**

**Les Mamans à l'honneur**

A l'occasion de la fête des mères, le conseil municipal a invité toutes les mamans dont les enfants sont nés au cours de l'année 2011 et leur a offert un bouquet de fleurs. Cette manifestation était sponsorisée par la Société Générale. La société ADA TP, Séverine Porcel, gérante de la supérette VIAL et la gérante du salon de coiffure se sont associés à cette initiative.



**18 juin**

**Sortie organisée par le CCAS**

pour les personnes de 60 ans et plus Visite du château de Bontin et du musée des arts populaires à Laduz dans l'Yonne.



**11 novembre**

**Commémoration**

Accompagnés par la musique de Gidy, les Cercottols se sont recueillis au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle des Associations.



**25 novembre**

La municipalité et le CCAS ont réuni 71 personnes pour le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 65 ans. Le repas a été préparé par Amandine traiteur d'Artenay et l'animation par le groupe « Bruno Trio ». Un franc succès tout l'après-midi, grâce au dynamisme du chanteur et des musiciens, en faisant participer nos aînés, ravis de pouvoir chanter, danser... ▼



Cette année, le **Téléthon de Cercottes** a débuté pour la quatrième année consécutive à Chevilly, le vendredi 16 novembre, en ouvrant ses portes sur le loto. Les participants étaient encore plus nombreux que l'an passé. Et les bénéfices aussi !

Samedi soir, après un petit rappel des objectifs et avancées de l'A.F.M., les invités ont partagé un thon à la provençale.

Après l'élaboration de la carte du génome, les premiers essais sur l'homme, nous pouvons aujourd'hui annoncer la guérison de quelques maladies.

Puis le spectacle a commencé par une intervention du cercle et de la Kevrenn d'Orléans autour de musiques et danses bretonnes.

Le spectacle a continué avec les associations Cercottoises.

Trois anniversaires ont été fêtés ce soir-là : Hubert, Karine et Mimi. Les manifestations en faveur du Téléthon, se sont poursuivies dans la salle polyvalente de Cercottes le week-end du 7 et 8 décembre. Nous avons pu alors déposer tous les bénéfices et dons dans l'urne de la commune.

La gym a succédé à la chorale des enfants, puis les jeunes Fanfarons, la country des enfants et des adultes et les Tapatous. Le tout bien « arrosé » par les pompiers qui ont défilé les joueurs de faire rentrer un ballon de rugby dans un but avec une lance.



### Etat civil



#### Naissances

04 février 2012	.....	DA CUNHA Zoé
06 février 2012	.....	BEAUTRU Clara
12 avril 2012	.....	DESNOUES-SPANOCHI Noé
05 mai 2012	.....	VAUGON Maëline
14 juin 2012	.....	BARD Diégo
7 juillet 2012	.....	IDRISSI Safia
14 novembre 2012	.....	MARTIN Paul
26 décembre 2012	.....	CRUZILLAC Téli

#### Mariages

17 mars 2012	.....	RAVINEAU François et BARBALAT Emilie
23 juin 2012	.....	GAUDIN Bernard et MATY JASIK Denise
30 juin 2012	.....	LECOIN Jérôme et BLIN Julie
20 juillet 2012	.....	SAN MICHELE David et RETAUREAU Aurélie

#### Décès

24 février 2012	.....	LECAS Jean
8 juin 2012	.....	DE BRITO ALVES David
1er octobre 2012	.....	CAILLAUD Renée
13 décembre 2012	.....	BOBEAU Gisèle
18 décembre 2012	.....	GARCIA José
27 décembre 2012	.....	ELISABETH Henry

Le 02 mai 2012, **Mademoiselle Geneviève ROBINET**, ancienne institutrice puis directrice de l'école de Cercottes, nous a quittés à l'âge de 58 ans. Elle restera aux yeux et dans le coeur de tous les anciens élèves une personne agréable et dévouée.



#### Décès de Philippe SAVOURE-LEJEUNE, ancien maire de CERCOTTES

**Philippe SAVOURE-LEJEUNE**, ancien Maire de Cercottes de 1977 à 2001, s'est éteint le 1er juin 2012.



Né le 3 février 1934 à BOINVILLE LE GAILLARD (78) et enfant d'une famille nombreuse, il eut l'opportunité de reprendre la ferme de son oncle M. LEJEUNE. C'est ainsi qu'il s'installe à Cercottes, en prenant l'exploitation de la ferme de la Chaise. Il s'y plut et, en complément de sa vie familiale et de ses activités professionnelles, il s'intéressa très tôt à la vie de la commune.

C'est en 1977 qu'il devint pour la première fois maire de Cercottes. Renouvelé à 3 reprises dans ses fonctions, il occupa ce siège de premier magistrat pendant 24 ans jusqu'en 2001. Durant toutes ces années, il s'est investi dans le développement et la modernisation de sa commune. Il sut tirer parti de la position géographique de Cercottes en se servant de la proximité de l'agglomération orléanaise tout en préservant la carte de la ruralité. En effet, il trouva un juste équilibre entre la préservation des terres agricoles et un développement économique raisonnable. Il a créé au-delà des limites du bourg une zone d'activité, en prise directe avec la route nationale 20, qui se développa très rapidement. Il s'appuya sur ce résultat économique pour moderniser la commune au moyen de ces rentrées fiscales supplémentaires. Ainsi, il réalisa le réseau d'assainissement collectif et la station d'épuration.

Dans le domaine associatif, dont il mesurait l'importance, il n'a pas manqué de créer les infrastructures nécessaires à l'épanouissement de ses habitants avec la rénovation de la salle des fêtes, l'aménagement du terrain de football et du court de tennis.

Il sut également répondre aux besoins de la population en créant les lotissements du « Chêne Brûlé ». C'est en 2001, à la fin de son mandat municipal, qu'il créa, avec ses anciens collègues, l'Association des Anciens Maires et Adjointes du Loiret dont il fut le trésorier jusqu'en 2010, date à laquelle il décida de passer la main tout en restant trésorier adjoint. Tout au long de cette décennie, il a veillé sur le bon fonctionnement de l'association qu'il a gérée avec dévouement et passion.

Que Philippe SAVOURE-LEJEUNE, homme de la terre et empreint de bons sens, soit remercié pour toutes les actions et tous les soins qu'il a pris pour préparer l'avenir de la commune.



## Sapeurs-Pompiers

Le Centre de Premières Interventions de Cercottes compte parmi les 124 centres du Loiret. Pour intégrer les équipes, il est nécessaire de suivre la formation initiale dans l'année de l'engagement. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'adjudant chef Thierry MATHIEU. Début 2013, deux projets vont se concrétiser pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret :

- le système d'alerte « ARTEMIS » permettra d'améliorer et d'augmenter la rapidité des secours ;
- le système radiophonique « ANTARES » assurera une géolocalisation des véhicules avec une meilleure liaison radio. Une re-secteurisation est toujours en cours de réalisation.

### L'opérationnel

Du 1<sup>er</sup> janvier au 11 novembre 2012, les sapeurs-pompiers de Cercottes ont été sollicités à 49 reprises :

- opérations diverses 3
- assistance à la personne 25
- accidents voie publique 5
- feux 4

### La formation

Une intervention concernant une recherche de personne a mobilisé un nombre important de sapeurs-pompiers (équipe cynophile, plongeurs) et de gendarmes pendant 5 h 30).

56 jours de stage ont été suivis. Ceux-ci sont indispensables pour assurer au mieux les interventions. Plusieurs stages ont été suivis pour un total de 50 jours.

- le sapeur Chloé CHOLLET a réussi la formation des premiers secours en équipe de niveau 2 et le complément SAP (également de secourisme)
- l'adjudant chef Thierry MATHIEU a obtenu le diplôme de «sauveteur déblayeur» niveau 1
- les sapeurs 1<sup>re</sup> classe, Philippe THIERY et Sofiane OMBOUA ont également réussi la formation de chef d'équipe (caporal)
- le caporal Patrick GAUTHIER a suivi le stage SAP2-DIV2, 1<sup>re</sup> étape de chef d'agrès, sur une durée de 3 ans.

### Les nominations et promotions

- Lors du repas de la Sainte Barbe, les sapeurs 1<sup>re</sup> classe, Philippe THIERY et Sofiane OMBOUA ont été nommés « caporal J »
- L'adjudant chef Thierry MATHIEU a reçu la médaille d'argent du Ministère de l'Intérieur pour 20 ans de service
- Les caporaux chefs, Franck THENAULT et Pascal GOUAIS ont été décorés de la médaille d'argent de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour 20 ans de service.

L'amicale des sapeurs-pompiers a organisé, en 2012 avec succès, une formation de PCS 1 (Premiers Secours Civic). Une autre est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Si vous êtes intéressé(e), contactez le sapeur Didier BELEN.

L'ensemble du personnel de l'amicale vous attendent nombreux pour sa soirée moules frites qui aura lieu le 13 juillet suivie du bal traditionnel.

### Une volonté de réussir et de s'en sortir

*Si tu es chef  
De sauver des vies  
De jour comme de nuit  
Sur un accident ou un incendie*

*Ce ne sera pas aisé  
Il te faudra lutter  
Devant certains blessés  
Pour ne pas leur montrer  
Que leur cas est désespéré*

*Tu devras les soulager  
Sans te décourager  
Et cacher ta fragilité  
En les voyant lutter  
Pour ne pas s'en aller*

*Si au fond de ton âme  
Il existe une flamme  
Pour combattre les drames  
Ce sera ta meilleure arme*

*Si tu as le courage  
Ainsi que la rage  
D'affronter les flammes de l'enfer  
Sans jamais faire marche arrière*

*Si tu as ces qualités  
Ton chemin est tout tracé  
Tu seras pompier  
Car il faut l'avouer  
C'est un très beau métier  
Mais qui n'a pas que des bons côtés*

*Mais si telle est ta volonté  
Alors sois pompier  
Il te faudra l'assumer  
Mais tu pourras apprécier  
Les vies que tu auras sauvées.*

TOUTE DEMANDE DE SECOURS DOIT ÊTRE FAITE AUPRÈS DU 18 OU 112 (N° EUROPEEN)



## Pour un été en toute sécurité

Selon l'enquête de l'INVS (Institut de Veille Sanitaire), les noyades accidentelles entraînent plus de 500 décès chaque année en France. Chez les enfants de moins de 15 ans, elles constituent la deuxième cause de décès accidentel, après les accidents de la circulation. Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 août 2009, 1366 noyades accidentelles, dont 462 décès, ont été dénombrées en France. Lorsqu'elles ne sont pas suivies de décès, elles occasionnent parfois de lourdes séquelles, en particulier neurologiques, chez les survivants. Plusieurs travaux ont montré en France et à l'étranger que de nombreuses noyades pouvaient être évitées.

### Avant de vous jeter à l'eau

- Choisissez les zones surveillées ou l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée.
- À votre arrivée sur votre lieu de séjour, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Renseignez-vous également sur la nature des vagues, des courants ou des marées.
- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.
- Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.
- Tenez compte de sa forme physique.
- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de la surveillance.
- Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.
- Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant dès qu'ils sont à proximité de l'eau et surveillez-les en permanence.
- Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques,...). Ils ne protègent pas de la noyade.



Pour vous-même, si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.

- Prévenez vos proches quand vous allez vous baigner.
- Rentrez progressivement dans l'eau particulièrement lorsque celle-ci est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.
- Avant de partir nager loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre. Ne surestimez pas vos capacités.

### Profitez de votre piscine en toute sécurité

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La loi a prévu : les barrières, abris de piscine ou couverture et les alarmes sonores. Pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible, après la baignade, pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité. Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.



La 8<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association a eu lieu à Faye aux loges. La commune de Cercottes a remporté la 3<sup>ème</sup> place (500 - 1500 habitants) avec la collecte de 600 kg de bouchons : un diplôme a été remis pour récompenser la mobilisation des Cercottes. Nous vous remercions de votre contribution à cette collecte qui favorise la participation à des projets aux personnes touchées par le handicap ainsi qu'au tri sélectif.

Actuellement 140 référents dans le département du Loiret se mobilisent pour toutes ces actions et souhaitent multiplier tous les futurs projets qui se présenteront. Nous vous rappelons les différents emplacements des collecteurs : à l'école primaire, à l'école maternelle, au centre de loisirs, à côté du local technique, près du cimetière et sous le préau de la salle des associations. Les référents de l'association "Bouchons ça roule" de Cercottes sont Stéphanie Barboza et Françoise Gréard.

## Bouchon, ça roule !



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

## L'accident vasculaire cérébral

Chaque année, en France, 130 000 personnes sont touchées par un AVC, nombre qu'il convient d'augmenter d'un cinquième pour tenir compte des récidives soit environ 176 000. 15% des AVC surviennent sur des personnes de moins de 50 ans, 25% chez celles de moins de 65 ans et plus de 50% chez celles de 75 ans et plus. L'âge moyen de survenu d'un AVC est de 73 ans, quel que soit le sexe.

### Qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral (AVC) ?

L'accident vasculaire cérébral (AVC) communément appelé « attaque », « ictus » ou « congestion cérébrale » est causé par une perturbation soudaine de l'irrigation d'une partie du cerveau, il peut s'agir d'une artère bouchée par un caillot de sang, ce qui bloque la circulation sanguine, provoquant ce qu'on appelle un infarctus cérébral ou un accident ischémique cérébral (85% des AVC).

### Quels sont les symptômes d'un AVC ?

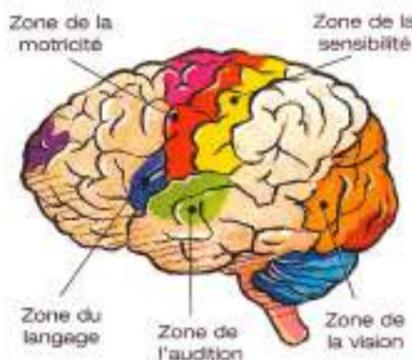
- Faiblesse, engourdissement, fatigue, perte de toute force apparaissent brutalement,
- Trouble brutal de la parole: perte de la parole, problèmes d'élocution ou difficulté à comprendre des mots ou à lire,
- Trouble brutal de la vision, de la vision d'un œil dans la très grande majorité des situations, vision trouble,
- Engourdissement au niveau du visage, d'un bras ou d'une jambe,
- Maux de tête violents, inhabituels, accompagnés de somnolence et de nausées,
- Trouble brutal de l'équilibre, chutes, instabilité de la démarche, déséquilibre soudain (encore plus important si accompagné d'autres signes),
- Malaise, tremblements ...
- Parésie partielle ou totale d'un côté du corps: visage, bras, jambe.

L'AVC est une urgence, comme l'infarctus du myocarde, car le déficit neurologique risque de s'aggraver dans les premières heures. Il nécessite une hospitalisation et un traitement aussi rapides que possible afin de réduire les lésions cérébrales. Dans la zone où s'est produit l'absence de flux sanguin dans les cellules cérébrales entraîne, en quelques minutes ou quelques heures, la mort (nécrose) de ces cellules. Heureusement, il existe autour d'une région où le débit sanguin cérébral est seulement diminué et où les cellules cérébrales peuvent être sauvées par un traitement médical rapide.

La lésion vasculaire entraîne brutalement une «souffrance» d'une région du cerveau : plusieurs fonctions du corps s'affaiblissent ou disparaissent. Peuvent être atteintes, selon la zone cérébrale touchée :

- les fonctions motrices : paralysie plus ou moins complète d'un ou plusieurs membres,
- les fonctions sensibles : diminution ou disparition de la sensibilité de la face ou d'un ou plusieurs membres,
- les fonctions visuelles : diminution de la vision dans un hémichamp visuel (moitié du champ), vision double (diplopie), baisse brutale de l'acuité visuelle d'un œil,
- la fonction de la parole : difficultés pour s'exprimer et parfois pour comprendre ce qui est dit,
- la mémoire, l'équilibre.

### Les facteurs de risque sur lesquels vous pouvez agir



- **Tabac** : l'arrêt du tabac est fortement recommandé, il permet de diminuer le risque de faire un nouvel accident vasculaire cérébral ou une maladie cardiovasculaire, comme un infarctus du myocarde muscle du cœur. Il existe des aides efficaces pour arrêter de fumer.
- **Alcool** : limiter sa consommation d'alcool ; la consommation quotidienne d'alcool doit être limitée à moins de trois verres de vin pour les hommes et deux verres de vin pour les femmes.

- **L'excès de poids, l'obésité, la sédentarité** : si possible, pratiquez régulièrement une activité physique à raison de 30 minutes par jour.
- **Cholestérol** : surveiller son cholestérol, en cas de taux élevé de cholestérol, un régime alimentaire et un traitement par statines, qui permet de freiner la fabrication du cholestérol par le foie.
- **Tension** : l'hypertension artérielle est le principal facteur de risque associé aux accidents vasculaires cérébraux.
- **Diabète** : le diabète correspond à un excès de sucre dans le sang nécessite un régime et un traitement médicamenteux spécifique.



**RECONNAÎTRE LES MANIFESTATIONS D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL PERMET D'AGIR PLUS RAPIDEMENT EN FAISANT LE 15 OU LE 112 (NUMÉRO VALABLE DANS TOUTE L'EUROPE)**



## Démarchage

### Par téléphone et à domicile, attention aux pratiques déloyales, trompeuses et agressives !

Qui n'a pas reçu à son domicile la visite d'un démarcheur (panneaux solaires, ravalement, vente de matelas ...) ? Qui, et c'est encore plus fréquent, n'a pas reçu d'appels téléphoniques pour des meubles de cuisine ou l'achat d'autres biens ou services (téléphonie, voitures, énergie ... ) ?

### Des pratiques souvent irrégulières

Quelques exemples parmi les plus fréquents :

- Pas de remise de contrat écrit, pourtant obligatoire,
- Demande de versement immédiat d'un acompte, ce qui est totalement illégal, en chèque, voire même en espèce,
- Pas de nom ou d'adresse du fournisseur,
- Pas de mention comme quoi le contrat est bien signé à votre domicile, pas de désignation précise du bien ou service proposé,
- Pas de mention sur le délai de livraison etc.

### Les points sur lesquels il faut être vigilant

La code de la consommation impose au démarcheur de remettre un contrat écrit, comprenant des mentions obligatoires. Vous devez en conserver un exemplaire. Vous avez toujours la possibilité de renoncer à cette offre dans les 7 jours. Dans ce contrat, vous devez trouver un formulaire détachable destiné à faciliter votre renonciation. Ne rien payer avant la fin de ce délai de réflexion.



A la suite d'un démarchage par téléphone, vous devez toujours recevoir une confirmation écrite de l'offre qui vous a été faite. Dans tous les cas, c'est la signature sur le contrat qui vous engage avec toujours la possibilité de renonciation, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les sept jours francs, jours fériés compris, sans avoir à vous justifier ou à payer des pénalités.

### Deux conseils

- Ne pas signer un contrat sans avoir fait de comparaison avec les prix pratiqués par d'autres professionnels pour une même catégorie de prestations et sans l'avoir montré à des personnes de confiance ;
- S'assurer de sa capacité à financer les prestations dont le montant a été détaillé dans le devis (et dans les devis obtenus auprès de plusieurs sociétés).

### Si vous êtes victime de pratiques irrégulières

Par des ruses, des artifices, des sollicitations répétées et insistantes, vous avez fini par signer un contrat pour un produit qui n'est pas celui que vous croyiez ou pour un produit qui n'a pas reçu le label ou le certificat mis en avant par le démarcheur. Même si vous n'avez pas exercé votre droit de rétractation dans les 7 jours, il est encore possible de faire annuler la vente pour pratique commerciale trompeuse. Pour cela, vous pouvez recourir à un avocat ou encore demander conseil à une association de défense de consommateurs.



**Pour plus d'informations, consulter le site de l'INC**  
**UFC ORLÉANS**  
 22 bd Rocheplatte 45000 ORLÉANS  
 Tél. 02.38.53.53.00 - mail : ufcorleans@wanadoo.fr

## Nouvelle entreprise



**LE MAGASIN EST OUVERT 7J/7 DE 7 H À 20 H !**



**M. et Mme PORCEL** ont ouvert une épicerie multiservices, de l'enseigne VIVAL (groupe CASINO) en janvier 2012. Désormais, les Cercottois trouvent à acheter au cœur du village, légumes, fruits, laitages, conserves, boissons....

L'ouverture d'un relais poste dans la supérette permet, depuis le 1<sup>er</sup> février, de maintenir la présence postale dans la commune. L'avantage de ce relais est la flexibilité d'accueil. Les clients peuvent profiter des horaires élargis pour effectuer des opérations comme l'achat de timbres ou le retrait de lettres ou colis recommandés.



## Bien conserver vos papiers

Pendant combien de temps faut-il conserver les différents papiers administratifs ?  
Les délais de conservation varient selon la nature des documents.

Document	Durée de conservation
<b>Votre quotidien</b>	
<b>Relevés</b>	
Relevés de comptes, talons de chèques	5 ans (sauf s'ils contiennent des informations qui doivent être conservées plus longtemps)
Chèque à encaisser	1 an et 8 jours
Crédit à la consommation	2 ans à compter de la dernière échéance du crédit
Prêt immobilier	2 ans à compter de la dernière échéance de l'emprunt
<b>Travail</b>	
Bulletins de salaires, lettres d'engagement, lettres de licenciement, reçus pour solde de tout compte, certificats de travail, arrêts de travail (maladie et accidents), allocations chômage	A vie / jusqu'à liquidation de la retraite
Contrats de travail	30 ans
<b>Véhicule</b>	
Facture d'achat	Aussi longtemps que le véhicule demeure en circulation
Factures de réparation	Durée de vie du véhicule
Contraventions	10 ans
<b>Assurances</b>	
Contrat automobile	Durée du contrat + 2 ans
Quittances et primes, résiliation	2 ans
Dossier de sinistre	10 ans
<b>Votre résidence</b>	
<b>Location</b>	
Contrat de location	5 ans après la résiliation du contrat
Quittances de loyer	5 ans
<b>Propriété</b>	
Prêt immobilier	2 ans après le versement de la dernière échéance
Titres de propriété, règlement de copropriété	A vie
Charges de copropriété	10 ans
<b>Impôts</b>	
Taxe d'habitation et taxe foncière	1 an
Preuve de paiement des impôts	4 ans
<b>Votre famille</b>	
<b>Administration</b>	
Copie et extrait d'acte de naissance ou de mariage	Indéfinie <small>(documents valables sans limitation de date sauf procédures exigées au acte d'état civil récent)</small>
Contrat de mariage, livret de famille	
Reconnaissance d'enfant naturel, jugement d'adoption, décret de naturalisation, jugement de divorce ou de séparation de corps	A vie
Ordonnance de non-conciliation, testaments, Donations, succession	
Reconnaissance de dette	
Avis de paiement des allocations familiales	30 ans après
Contrat d'assurance décès	Durée du contrat + 10 ans
<b>Santé</b>	
Bordereaux de sécurité sociale	2 ans
Certificats médicaux, radios, analyses...	A vie
Hôpital (documents administratifs)	30 ans
Décomptes remboursement prestation S.S.	2 ans
Décomptes de versements indemnités journalières	A vie/jusqu'à liquidation de la retraite
Document d'accident du travail	A vie
<b>Votre patrimoine</b>	
Épargne : valeurs immobilières	5 ans
Assurance vie : contrat d'assurance vie	Durée du contrat + 10 ans
cotisation d'assurance vie	5 ans
Impôts : déclarations de revenus et justificatifs des déductions fiscales	3 ans
avis d'imposition fiscale	3 ans
preuve de paiement des impôts	3 ans

# WWW.TENDRON.COM

### 5 métiers, 5 expertises

- Location**  
Mise à disposition de véhicules industriels + conducteurs
- Réseau Palettes**  
Vos envois en réseau de 1 à 5 pal en France et en Europe
- Logistique**  
17000 m<sup>2</sup> de sur-mesure et d'expertise logistique
- Affrètement**  
Pour vos lots et vos transports spéciaux
- Distribution du Grand Paris**  
Du petit colis au camion complet sur Paris et sa région, le Centre et la Picardie

### Pour mieux vous servir, les implantations TENDRON

- Siège Social**  
37, rue St Gabriel - ZI 45200 Amilly
- Agence de Montargis**  
206, rue St Gabriel - ZI 45200 Amilly  
1470, rue du M<sup>e</sup> Juin 45200 Amilly
- Agence de Paris**  
ZI du Coudray 93600 Aulnay Sous Bois
- Agence d'Orléans**  
1, RN 20 45520 Cercottes
- Agence de Creil**  
2, route de Laigneville 60290 Cauffry

Un seul numéro : +33 (0)2 38 21 81 76

**EURL PETIT**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRES  
DEPANNAGE - VENTILATION  
TRAITEMENT DE L'EAU  
CREATION DE SALLES DE BAINS  
ARTISAN OUVRIER

**GREGORY PETIT**  
06 23 73 30 49  
petitgreg45@yahoo.fr

8, RUE DES FAGES - CERCOTTES  
45520 CERCOTTES

- Maîtrise d'œuvre
- Voirie
- Assainissement
- Lotissement
- Ingénierie
- Aménagement

**Tél. 02 38 88 37 10 - Fax 02 38 43 65 89**  
9, Clos des Venelles - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE  
secretariat@inca-ing.fr | www.inca-ecs.fr

**CCE FRANCE**  
Cimetières Collectivités Entreprise

*La solution cimetière*

2, rue Antonin Magne 45400 Fleury les Aubrais  
Tél. 02 38 91 35 35 - Port. 06 69 70 45 45  
Email : a.caradeuc@cce-france.com

**A. B. C.**  
Agrégat Béton Centre

**Notre métier :**  
La production de béton prêt à l'emploi et bétons spéciaux, l'acheminement sur les chantiers avec pour service : camion béton, pompe à béton.

Site d'exploitation :  
Cercottes (45)  
Saint-Florent sur Orre (45)  
Wassy (45)  
Saint-Amand (45)  
Cahouères (45)

Road National 28 - 45520 CERCOTTES  
Tél. 02 38 02 61 56 - Fax 02 38 15 13 31

Agréé par  
Tél. 02 34 25 42 54 - Fax 02 34 25 43 17

PEINTURE - DÉCORATION - REVÊTEMENT DE SOL  
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

**GAUDIN DENIS**  
02 38 91 82 50

209, route de Chevilly - Les Mardolles - 45170 ST-LYLA-FORÊT

**ADA TP** Travaux Publics & Gros Œuvre  
sa-adatp@orange.fr  
www.ada-travaux-publics.fr

Vieilles, Terrassements, Aménagements, Dévoies, Tranchées, Maçonneries.  
Ponds agricoles, Radio rétroscopie construction  
Eau potable, Vidéo construction, Bases de données

3, Route National 20, 45520 Cercottes  
02 38 75 36 84, 02 38 75 46 29

**L'arbre à Pains** Boulangerie Pâtisserie artisanale  
Maxime Boret 02 38 80 12 75

Ouvert tous les jours de 06h30 à 19h30 et de 19h30 à 19h50  
Dimanche de 09h30 à 19h - Fermé le lundi  
45520 CERCOTTES

**TERRASSE AU BEAU JOUR**  
Crêperie  
**Mam Goz**  
Galette, crêpes, salades, glaces

13, rue de Paris - RN 20 - 45520 CHEVILLY  
Tél. 02 38 75 19 80 (réservation conseillée)